



Schola Europaea
École européenne de Mol
Europawijk 100
2400 Mol

Date: 23/09/2026

CAHIER DES CHARGES

- Technique — partie 2

Procédure no 2026_13

INSTALLATION DE COMPOSANTS DE PROTECTION DE L'ALARME

Type de procédure: **Procédure ouverte.**

Valeur estimée: **7 00 000,00 EUR**

Méthode d'attribution: **le meilleur rapport qualité-prix**

Type de contrat: **contrat-cadre**

Pouvoir adjudicateur: **École européenne de Mol (ESMOL)**

SOMMAIRE

1.	APERÇU GÉNÉRAL DU PROJET	3
2.	Engagements DE FONCTIONNELS ET DE PERFORMANCE.....	3
2.1.	Production/capacité attendue:.....	3
2.2.	Indicateurs de performance:.....	3
2.3	Services externes, périmètre du travail et calendrier.....	3
2.3.1.	Définition des tâches:	3
2.3.2.	Exigences techniques de l'entreprise:	4
2.3.3.	Inclusions de services & paramètres SLA: T	4
2.3.4.	Calendrier des activités:	4
3.	Technologies TECHNIQUES & CARACTÉRISTIQUES détaillées	5
3.1.	Portraits physiques/Matériaux:	5
3.1.1.	Normes techniques applicables:	5
3.1.2.	Exigences d'accessibilité:	8
3.1.3.	Garanties en matière d'environnement et de durabilité:.....	8

1. APERÇU GÉNÉRAL DU PROJET

Direction Demandeuse:	<i>Sûreté et sécurité</i>
Personne de contact de la Direction:	<i>Jannis Jeroen</i> SSO jannisje@staff.eurasc.eu
Brève description du besoin:	<i>Installation d'un nouveau centre d'alarme incendie, de détecteurs, de panneaux de contrôle, de boutons d'alarme, etc. dans le bâtiment de l'École européenne de Mol.</i>

2. Engagements DE FONCTIONNELS ET DE PERFORMANCE

2.1. Production/capacité attendue:

Le nouveau système doit respecter les exigences légales en vigueur en matière de sécurité incendie.

Le système doit respecter l'ensemble de la législation applicable au moment de la signature du contrat.

2.2. Indicateurs de performance:

Le nouveau dispositif doit couvrir 100 % des bâtiments demandés et être pleinement opérationnel 24/24 et 7/7.

2.3 Services externes, périmètre du travail et calendrier

2.3.1. Définition des tâches:

Installation de matériel (y compris de câblage) et de logiciels pour rendre le nouveau système de sécurité incendie pleinement opérationnel et gérable à partir d'une distance.

2.3.2. Exigences techniques de l'entreprise:

L'entreprise doit disposer de l'expérience, de l'expérience, des diplômes et des certificats nécessaires pour mettre en place des dispositifs d'alarme incendie dans les environnements scolaires.

Ils doivent travailler avec leurs propres machines, outils, équipements ou infrastructures, conformes à la législation européenne relative aux installations de sécurité incendie.

2.3.3. Inclusions de services & paramètres SLA: T

Le contractant doit assurer, le cas échéant, un service de base pour l'installation et l'entretien. Appel en cas de réparations liées à l'installation du système d'alarme incendie.

2.3.4. Calendrier des activités:

Le contractant doit entamer les travaux en collaboration avec l'école pour installer le système d'alarme incendie dans un calendrier normal des travaux.

Un maximum de 15 semaines est estimé pour l'achèvement des travaux, à compter de l'acceptation du projet; toutefois, le contractant peut proposer un délai plus court, qui sera pris en compte dans les critères d'attribution.

Les travaux d'installation et d'assemblage sont décrits en fonction du nombre de travailleurs affectés aux travaux et du nombre d'heures de travail par jour, conformément au calendrier convenu avec le pouvoir adjudicateur.

Enfin, le contractant sera également responsable de la conception, de l'ingénierie, de la certification des systèmes conformément aux normes techniques et réglementaires applicables, ainsi que de leur légalisation.

À l'issue des travaux, le contractant fournit au pouvoir adjudicateur les dossiers techniques, les prélèvements, les certificats et tous les autres documents nécessaires pour démontrer la bonne réalisation, certification et légalisation des systèmes.

3. Technologies TECHNIQUES & MATERISTIQUES détaillées

3.1. Portraits physiques/Matériaux:

Voir documents Excel séparés

3.1.1. Normes techniques applicables:

Cf. liste des produits à livrer et installer:

La liste ci-dessous sera établie pour trois bâtiments dont le développement est initialement prévu. Bien que le coût puisse atteindre 700 000 € de la valeur estimée, il est prévu que ces fonds puissent être utilisés pour de futures demandes supplémentaires présentant des caractéristiques similaires, qui pourraient s'avérer nécessaires au cours de la période de quatre ans du contrat-cadre.

POS	ARTICLE
	Modulaire intelligente
	Panel d'alarme incendie
	Organe supplémentaire de grande taille, Approvisionnement en électricité plus lourd, Tous les matériels de modération inclus jusqu'à 8 Exécution du Baril
1,1	Une unité centrale doit être le contrôle central de toutes les alertes sur le domaine. Elle doit être en mesure de signaler toutes les alertes, d'informer les responsables...
	À l'avenir, il devrait également constituer le contrôle central de l'alarme amok, de la surveillance des caméras, du système PA, du cloisonnement, des vents de fumée, des portes d'urgence, etc.
	(Assemblée de la salle technique)

1,2	Batterie d'acide principal 12V pour le centre 26 Ah
	(Assemblée du comité de contrôle)
1,3	2 Conseil d'expansion LUs
	Isolement galvanique (Assemblée de l'unité centrale)
	Carte d'extension pour le contrôle central au sein de l'Administration
1,4	Enregistreur de téléphone , y compris convertisseur de puissance, y compris matériel de connexion (modération dans la salle technique)
	6A ACTIVE Repeat Board
1,5	Matériel de l'Assemblée (Assemblée à l'entrée principale)
1,6	Carte module
	Module de communication répétant (Mounting in central unit)
1,7	Détecteur opérationnel analogue + base
	Numérotation des labels inclus (Assemblée selon les plans)
	Avertissement d'alarme incendie manuel analogique +
1,8	Plaque Resopalte selon la norme de l'entreprise, y compris les petits matériaux croissants inclus
	Assemblée selon les plans
1,9	Le matériel de montée des sirènes rouges comprenait le Mounting selon les plans prévus
1,1	Siren rouges -ROLP + Flash
	la montée en puissance du matériel s'est notamment traduite par
1,11	FAAST FLEX
	la numérotation de l'étiquette incluait le vol d'aspiration de l'unité d'aspiration (Assemblée selon les plans)
1,12	Module de sortie M701 y compris petit matériau de montée en gamme M701 incluait un ascenseur de contrôle

	MODULE DE RÉINITIALISATION
	MODULE DE LECTURE
	En 54 (fourniture d'électricité approuvée 2x 2.5A pour le contrôle des corridors de câbles thermiques et d'extraits)
	équipés de tous les contacts possibles pour surveiller l'approvisionnement en électricité)
1,13	Les matériaux de plus en plus nombreux comprennent
	(Assemblée de la salle technique)
1,14	Batterie en plomb 12V pour une alimentation électrique à 17 Ah
	(Mouvement de l'alimentation en électricité)

POS	DESCRIPTION
	Travaux d'assemblage, conception et conformité avec la norme de fonctionnement — S21/100 parcours actuels vitaux.
2,1	Assemblée des composants, mise en service
	Câble à peinture
	tubes de 25 mm, camps, tubes coulés
	20 mm, camp, coulés
	Points d'ancrage + parenthèses intégrité fonctionnelle

PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE, FICHER ASCONSTRUIT, INGÉNIERIE PAR BÂTIMENT	
POS	DESCRIPTION
3,1	Élaboration des plans/des adresses selon les exigences de l'inspection Élaboration d'un fichier unique pour BTV
3,2	Préparation de la maîtrise de projet As-built, ingénierie
3,3	inspection cf. BTV standard une fois

Tous les équipements et systèmes installés fonctionnent à l'aide de normes ouvertes et d'interfaces ouvertes, et conformément aux normes de l'UE, afin qu'ils puissent être facilement intégrés à l'avenir dans les systèmes de détection et de contrôle, quels que soient la plateforme, le logiciel, le langage de programmation ou tout autre système utilisé.

En conséquence, les appels d'offres proposant des systèmes soumis à des conditions restrictives, à des licences de propriété spécifiques, à des droits d'exclusivité des marques ou à toute autre limitation susceptible d'entraver l'intégration, l'interopérabilité, l'exploitation ou la maintenance futures par le pouvoir adjudicateur sont rejetés.

3.1.2. Exigences d'accessibilité:

Le système d'alarme incendie aura adapté les utilisateurs présentant des handicaps physiques, visuels ou cognitifs conformément à la législation européenne.

3.1.3. Garanties en matière d'environnement et de durabilité:

Les matériaux utilisés devront correspondre aux normes européennes actuelles en matière de matériaux respectueux de l'environnement et de minimisation des déchets.